

URGENCES c'est impérativement appeler le 15



URGENCES c'est impérativement appeler le 15

Adaptation temporaire du fonctionnement du Service des Urgences du Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne



Lors du point presse de ce jour avec Sylvie Lacarrière directrice de l'hôpital et le docteur Véronique Lejeune font le point sur l'état des urgences.

Le Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne informe la population gersoise que le service des Urgences adapte son organisation interne en raison d'une pénurie de médecins urgentistes. Ainsi, votre venue aux urgences doit absolument et intégralement être régulée en amont par le centre 15 (régulation médicale).

Aucun patient ne pourra être pris en charge directement par l'unité d'accueil des urgences,

Cette régulation médicale permet d'apporter aux patients une réponse adaptée à leurs besoins .

- un conseil médical
- une prise de rendez-vous différée - une orientation.

Les urgences vitales seront prises en charge sur l'ensemble du territoire. Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des patients qui nécessitent une prise en charge médicale. **Ainsi, si vous avez besoin d'un avis ou d'une prise en charge médicale, ne vous présentez pas aux urgences, mais contactez :**

- Votre médecin traitant qui doit rester votre interlocuteur privilégié lors des heures ouvrées en semaine.
- **Le 116 117** : numéro gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, qui permet de joindre un médecin généraliste de garde.

Le 15 (SAMU) en cas d'urgence : un médecin régulateur vous orientera vers la structure la plus adaptée.

Également, l'Accueil Médico-Chirurgical (AMC), situé au sein du Centre Hospitalier, vous recevra comme à l'accoutumée, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 18h0

Nous remercions les Gersois et les Gersoises pour leur compréhension et leur solidarité face à cette situation.